

SALPETROX 2L

TRAITEMENT HYDROFUGE - ANTI-SALPÊTRE

FABRICATION
FRANÇAISE



PRÉSENTATION

SALPETROX 2L un hydrofuge anti-salpêtre prêt à l'emploi en phase aqueuse, applicable en pulvérisation ou en injection, qui assure un traitement préventif et curatif des éléments de construction infiltrés d'eau et envahis de mousses, moisissures, efflorescences de salpêtre... **SALPETROX 2L** favorise la perméabilité à la vapeur d'eau et laisser respirer le support.

DOMAINES D'APPLICATION

SALPETROX 2L stoppe la pénétration de l'eau dans les supports et permet un traitement en surface et en profondeur. Il empêche les reprises d'eau extérieures et les remontées capillaires. Il pourra être recouvert par tous les revêtements muraux habituels : papiers peints, tissus, crépis et tous types de peinture...

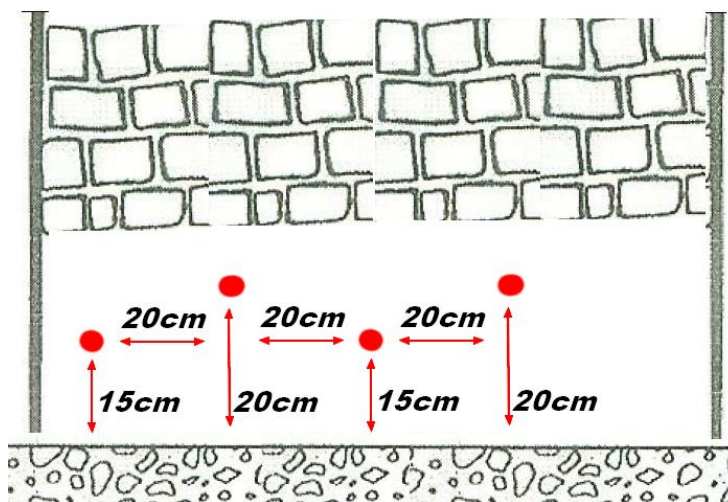
MODE D'EMPLOI

SALPETROX 2L peut être employé de deux façons en traitement préventif et curatif par pulvérisation ou en traitement curatif par gravité. Pour le traitement curatif nous recommandons le traitement par gravité qui stoppe les remontées capillaires à la base du mur. Il est fortement conseillé de mettre en place une ventilation après le traitement dans les constructions anciennes dont les murs sont très humides.

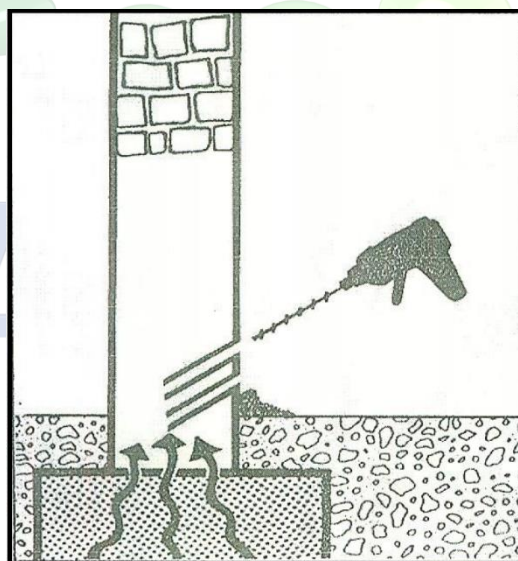
Si vous optez pour le traitement par pulvérisation, commencez par nettoyer, gratter les supports et les débarrasser des parties non adhérentes et friables. Appliquer **SALPETROX 2L** en une couche au pinceau, rouleau ou en pulvérisation de bas en haut.

CONSOMMATION MOYENNE : 1 litre pour 4 à 5 m².

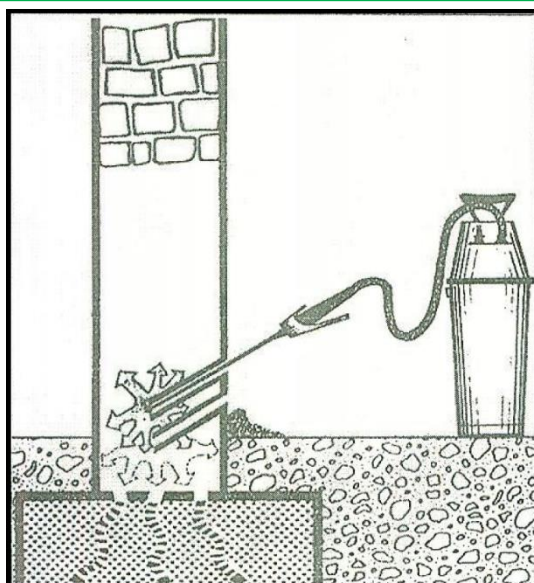
Si vous réalisez un traitement par gravité, vous devez percer des trous de diamètre de 18 à 20 mm en quinconce ayant une inclinaison de 30%, comme indiqué sur le schéma ci-après.



Percez les trous jusqu'à 75% de l'épaisseur du mur. Les murs ayant une largeur supérieure à 55 cm devront être percés des deux côtés.



Effectuer un premier remplissage des trous. Attendre 72 heures et effectuer un deuxième remplissage. Et 72 heures après le deuxième remplissage sonder les trous à l'aide d'une tige. Si le fond du trou sondé est sec, un troisième remplissage sera nécessaire.



Attendre que l'humidité résiduelle des murs s'évapore avant de reboucher les trous. La durée peut varier de 15 à 90 jours suivant l'épaisseur des murs et leur taux d'humidité, etc...

CONSOMMATION MOYENNE : 3 à 5 litres pour 1 m linéaire.

CARACTÉRISTIQUES PHYSICO-CHIMIQUES

Etat physique	:	Liquide
Couleur	:	Incolore
Odeur	:	Inodore
pH	:	11
Masse volumique	:	$1.03 \pm 0.01 \text{ kg/dm}^3$
Solubilité	:	Hydrosoluble

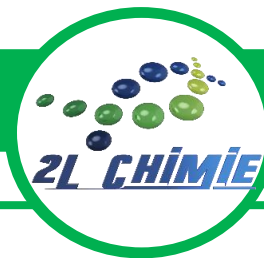
STOCKAGE

Stocker dans son emballage d'origine, dans un endroit abrité du soleil, sec et ventilé. Garder les conteneurs fermés hors de leur utilisation. Conserver à température comprise entre +5°C et +35°C.

Conservation : 24 mois.

SECURITE

1 rue de la touche , 41500 AVARAY - 06 83 36 14 76 – 2lchimie@orange.fr



Pictogrammes de danger :



GHS05

Mention d'avertissement :

DANGER

Identificateur du produit :

EC 250-807-9 POTASSIUM METHYLSILANETRIOLATE

Mentions de danger et informations additionnelles sur les dangers :

H314 Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.

Conseils de prudence - Prévention :

P260 Ne pas respirer les vapeurs.

P264 Se laver les mains soigneusement après manipulation.

P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.

Conseils de prudence - Intervention :

P301 + P330 + P331 EN CAS D'INGESTION: rincer la bouche. NE PAS faire vomir.

P303 + P361 + P353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau [ou se doucher].

P304 + P340 EN CAS D'INHALATION: transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer.

P305 + P351 + P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P363 Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

Conseils de prudence - Elimination :

P501 Éliminer le contenu/récipient dans un centre d'élimination conforme à la réglementation locale.

RESPONSABILITÉ ET GARANTIE

Les informations contenues dans la présente notice sont fournies en toute bonne foi et se fondent sur nos connaissances et résultats d'essais effectués dans un souci constant d'objectivité. Elles ne peuvent cependant, en aucun cas, être considérées comme apportant une garantie ni comme engageant notre responsabilité en cas d'application défectueuse. Ne dispose pas d'un Avis Technique. Ne se substitue pas aux règles de l'art et Documents Techniques Unifiés en vigueur. Des essais préalables sont recommandés afin de vérifier que les modes d'emploi et les conditions d'application du produit sont satisfaisants.